

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Rapport d'étape				
Plan d'accessibilité			Nouveau plan d'accessibilité consolidé de la SPOMT : 2015-2020	
Milieu bâti	<p>Bureau du siège social de la SPOMT (en collaboration avec Infrastructure Ontario et le gérant d'immeuble);</p> <p>Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) : Neuf (9) (9) centres sont loués par Infrastructure Ontario et sont tous conformes à la LAPHO et deux (2) – Bainsville and Tilbury – sont situés dans des aires de service ONroute dont la conformité à la LAPHO est surveillée par Infrastructure Ontario, en collaboration avec le ministère des Transports</p>	<p>Bureau du siège social de la SPOMT (en collaboration avec Infrastructure Ontario et le gérant d'immeuble);</p> <p>Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) : Neuf (9) (9) centres sont loués par Infrastructure Ontario et sont tous conformes à la LAPHO et deux (2) – Bainsville and Tilbury – sont situés dans des aires de service ONroute dont la conformité à la LAPHO est surveillée par Infrastructure Ontario, en collaboration avec le ministère des Transports</p>	<p>Bureau du siège social de la SPOMT (en collaboration avec Infrastructure Ontario et le gérant d'immeuble);</p> <p>Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) : Neuf (9) (9) centres sont loués par Infrastructure Ontario et sont tous conformes à la LAPHO et deux (2) – Bainsville and Tilbury – sont situés dans des aires de service ONroute dont la conformité à la LAPHO est surveillée par Infrastructure Ontario, en collaboration avec le ministère des Transports</p>	
Obtention ou acquisition de bien, services ou installations	Approvisionnement conforme aux exigences de la LAPHO	Approvisionnement conforme aux exigences de la LAPHO	Approvisionnement conforme aux exigences de la LAPHO	
Formation	La SPOMT s'engage à veiller à ce que tout le personnel suive les formations obligatoires.	La SPOMT s'engage à veiller à ce que tout le personnel suive les formations obligatoires.	La SPOMT s'engage à veiller à ce que tout le personnel suive les formations obligatoires.	

	<p>60 employés des Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) ont suivi les formations suivantes :</p> <p><i>May I Help You? Module 1: Welcoming Customers with Disabilities, Module 1 et 2 (en ligne)</i></p> <p>Normes communes de service de la FPO : « <i>One Interaction at a time</i> » (en ligne)</p> <p>Travailler ensemble - Le Code des droits de la personne et la LAPHO (vidéo) – <i>DIVERSITY – Differences Matter</i> (en ligne)</p> <p><i>INTEGRATED ACCESSIBILITY STANDARDS REGULATION</i> (Modules 1, 2 et 3)</p> <p>Six (6) vidéos <i>Mission Possible</i> (Accessibilité/Accessible) (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</p> <p><i>Disability Accommodation</i> (pour les cadres) (en ligne) + Gestion de l'assiduité et soutien au personnel</p>	<p>60 employés des Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) ont suivi les formations suivantes :</p> <p><i>May I Help You? Module 1: Welcoming Customers with Disabilities, Module 1 et 2 (en ligne)</i></p> <p>Normes communes de service de la FPO : « <i>One Interaction at a time</i> » (en ligne)</p> <p>Travailler ensemble - Le Code des droits de la personne et la LAPHO (vidéo) – <i>DIVERSITY – Differences Matter</i> (en ligne)</p> <p><i>INTEGRATED ACCESSIBILITY STANDARDS REGULATION</i> (Modules 1, 2 et 3)</p> <p>Six (6) vidéos <i>Mission Possible</i> (Accessibilité/Accessible) (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</p> <p><i>Disability Accommodation</i> (pour les cadres) (en ligne) + Gestion de l'assiduité et soutien au personnel</p>	<p>60 employés des Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) ont suivi les formations suivantes :</p> <p><i>May I Help You? Module 1: Welcoming Customers with Disabilities, Module 1 et 2 (en ligne)</i></p> <p>Normes communes de service de la FPO : « <i>One Interaction at a time</i> » (en ligne)</p> <p>Travailler ensemble - Le Code des droits de la personne et la LAPHO (vidéo) – <i>DIVERSITY – Differences Matter</i> (en ligne)</p> <p><i>INTEGRATED ACCESSIBILITY STANDARDS REGULATION</i> (Modules 1, 2 et 3)</p> <p>Six (6) vidéos <i>Mission Possible</i> (Accessibilité/Accessible) (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</p> <p><i>Disability Accommodation</i> (pour les cadres) (en ligne) + Gestion de l'assiduité et soutien au personnel</p>	
--	---	---	---	--

Normes pour l'information et les communications	Tout le personnel a suivi la formation sur le projet de loi 168, <i>Bill 168: An Overview</i> (en ligne) - CFLL-BILL168	Tout le nouveau personnel a suivi la formation sur le projet de loi 168, <i>Bill 168: An Overview</i> (en ligne) - CFLL-BILL168	Tout le nouveau personnel a suivi la formation sur le projet de loi 168, <i>Bill 168: An Overview</i> (en ligne) - CFLL-BILL168	
Rétroaction			Lien courriel « Pour nous joindre » avec instruction précise pour la rétroaction ayant pour objet <i>Accessibilité</i> : ontariotravel.net tourismpartners.com	
Formats accessibles et aides à la communication	Disponibles sur demande	Disponibles sur demande	Disponibles sur demande	
Sites Web et contenus Web accessibles	Conformes aux normes de la FPO	Conformes aux normes de la FPO	Conformes aux normes de la FPO, conformité intégrale prévue pour le lancement de la version 4 du SITO (prévue pour juin 2016)	
Normes pour l'emploi	L'organisation se conforme aux normes d'emploi de la FPO	L'organisation se conforme aux normes d'emploi de la FPO	L'organisation se conforme aux normes d'emploi de la FPO	
Recrutement	Toutes les offres d'emploi comprennent l'avis suivant : « La fonction publique de l'Ontario est un employeur inclusif. Conformément au	Toutes les offres d'emploi comprennent l'avis suivant : « La fonction publique de l'Ontario est un employeur inclusif. Conformément au	Toutes les offres d'emploi comprennent l'avis suivant : « La fonction publique de l'Ontario est un employeur inclusif. Conformément au	

	Code des droits de la personne de l'Ontario, des mesures d'adaptation sont disponibles. »	Code des droits de la personne de l'Ontario, des mesures d'adaptation sont disponibles. »	Code des droits de la personne de l'Ontario, des mesures d'adaptation sont disponibles. »	
Renseignements fournis aux employés sur les mesures de soutien	La SPOMT s'engage à informer le personnel au sujet des mesures de soutien	La SPOMT s'engage à informer le personnel au sujet des mesures de soutien	La SPOMT s'engage à informer le personnel au sujet des mesures de soutien – mention particulière dans le nouveau guide de préparation aux situations d'urgence	
Formats accessibles et aides à la communication pour les employés	Disponibles dans le cadre des plans de soutien individualisés	Disponibles dans le cadre des plans de soutien individualisés	Disponibles dans le cadre des plans de soutien individualisés	
Renseignements sur les interventions d'urgence sur le lieu de travail	Dans le cadre de la planification des mesures d'urgence, les employés et les visiteurs sont invités à présenter un plan d'adaptation confidentiel pour les éventuelles situations d'urgence.	Dans le cadre de la planification des mesures d'urgence, les employés et les visiteurs sont invités à présenter un plan d'adaptation confidentiel pour les éventuelles situations d'urgence.	Le nouveau guide de préparation aux situations d'urgence est distribué à tout le personnel du siège social. Dans le cadre de la planification des mesures d'urgence, les employés et les visiteurs sont invités à présenter un plan d'adaptation confidentiel pour les éventuelles situations d'urgence.	
Plans d'adaptation individualisés et documentés	Plan documenté, le cas échéant	Plan documenté, le cas échéant	Plan documenté, le cas échéant	

Retour au travail	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	
Gestion du rendement	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	
Perfectionnement et avancement professionnels	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	
Réaffectation	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	